

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 octobre 2020,
A 18 h 36.

Monsieur le Maire, Arnaud FAUQUET-LEMAITRE ouvre la Séance du Conseil Municipal à 18 h 36.

Présents : Arnaud FAUQUET-LEMAITRE, Francis DUGAUQUIER, Olivier BARTHELEMY, Gabrielle FOUQUET, Daniel TILMANT, Patrick CHOLIEU, Jean-Christophe BRUNEL, Tiffany EMERIC, Hélène CANDELPERGHIER, Sylvie CASTAGNETO, Anne-Hélène CONILH.

Absent(s) excusé(s) donnant pouvoir :

Pierre ETTORI donne procuration à Patrick CHOLIEU, Maxime TRANCHAND donne procuration à Tiffany EMERIC, Sylvie BROWN donne procuration à Gabrielle FOUQUET, Christine LAFORET donne procuration à Arnaud FAUQUET-LEMAITRE

Absent (es) Excusé (es) : .

Monsieur Francis DUGAUQUIER a été désigné comme Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal que depuis le dernier Conseil Municipal qui s'est déroulé le 30 juillet 2020, jusqu'à ce jour, dans le cadre des Articles L.2122-22 et L.2122-23, il n'y a pas eu de décision prise.

Point n° 1 - Délibération N° 2020-10-29_38 du 29 octobre 2020 concernant

Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'ordonner le recouvrement de sommes dûes par un administré au titre d'un branchement irrégulier sur l'éclairage public

Résultat du vote :

à l'unanimité

Point n° 2 - Délibération N° 2020-10-29_39 du 29 octobre 2020 concernant

Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention 2021-2024 liant le service de médecine préventive du CDG 83 et la Commune

Résultat du vote :

à l'unanimité

Point n° 3 - Délibération N° 2020-10-29_40 du 29 octobre 2020 concernant

Décision modificative n°1 - Budget Primitif 2020 Service de l'Eau - convention gestion CAPV

Résultat du vote :

à l'unanimité

Point n° 4 - Délibération N° 2020-10-29_41 du 29 octobre 2020 concernant

Décision modificative n°1 - Budget Primitif 2020 Service de l'Assainissement - convention gestion CAPV

Résultat du vote :

à l'unanimité

Point n° 5 - Délibération N° 2020-10-29_42 du 29 octobre 2020 concernant

Procès-verbal de mise à disposition des biens eau et assainissement à la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte dans le cadre du transfert de compétence eau et assainissement

Résultat du vote :

à l'unanimité

Point n° 6 - Délibération N° 2020-10-29_43 du 29 octobre 2020 concernant

Approbation des nouveaux statuts de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte

Résultat du vote :

à l'unanimité

Point n° 7 - Délibération N° 2020-10-29_44 du 29 octobre 2020 concernant

Refus du transfert du Plan Local d'Urbanisme à la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte

Résultat du vote :

à l'unanimité

Point n° 8 - Délibération N° 2020-10-29_45 du 29 octobre 2020 concernant

Acceptation du montant des indemnités de sinistre auquel la Commune a droit en exécution d'un contrat d'assurance

Résultat du vote :

à l'unanimité

Point n° 9 - Délibération N° 2020-10-29_46 du 29 octobre 2020 concernant

Garantie d'emprunt accordée par la Commune pour le remboursement du prêt souscrit par VAR HABITAT

Résultat du vote :

à l'unanimité

Point n° 10 - Délibération N° 2020-10-29_47 du 29 octobre 2020 concernant

Décision modificative n°1 - Budget Primitif 2020 Commune

Résultat du vote :

à l'unanimité

Point n° 11 - Délibération N° 2020-10-29_48 du 29 octobre 2020 concernant

Prime de fin d'année du personnel

Résultat du vote :

à l'unanimité

Point n° 12 - Délibération N° 2020-10-29_49 du 29 octobre 2020 concernant

Désignation d'un représentant à la Société Publique Locale «Ingénierie Départementale 83»

Résultat du vote :

à l'unanimité

Point n° 13 - Délibération N° 2020-10-29_50 du 29 octobre 2020 concernant

Appel à la solidarité aux Communes et intercommunalités de France

Résultat du vote :

à l'unanimité

Point n° 14 - Délibération N° 2020-10-29_51 du 29 octobre 2020 concernant

Admission en non valeur des produits irrécouvrables-Location de la salle des fêtes

Résultat du vote :
à l'unanimité

Fin du conseil à 18h53

**Le Maire,
Monsieur Arnaud FAUQUET-LEMAITRE**



